

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article application des CGV – OPPOSABILITE DES CGV

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») sont systématiquement adressées ou remises par la société So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l à tout acheteur (ci-après « l'Acheteur ») pour lui permettre de passer commande des produits commercialisés par So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'Acheteur aux CGV, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l et qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l, prévaloir sur les CGV. Toute condition contraire opposée par l'Acheteur, en ce compris celle résultant de ses conditions d'achat, sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des stipulations des CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites stipulations. Les CGV sont composées des présentes conditions de vente littérales, ainsi que du tarif qui en fait partie intégrante. So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l se réserve le droit de ne pas satisfaire toute demande de l'Acheteur qui serait exorbitante par rapport à ses CGV ou qui créerait un déséquilibre significatif entre les droits et obligations des parties.

Art.1 GENERALITES – COMMANDES

Le contrat de vente n'est formé qu'après acceptation de la commande par So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l se matérialisant par l'émission d'un bon de confirmation de commande. En cas de désaccord quelconque avec toute mention figurant sur ce bon, il appartient à l'Acheteur de le notifier à So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l par écrit dans les 48 heures de la date de réception du bon de confirmation de commande, sous peine de forclusion. Aucune commande acceptée ne peut être annulée ou modifiée sans l'accord préalable de So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l.

Art.2. LIVRAISON– TRANSFERTS DES RISQUES

Nos Produits sont livrés départ usine et voyagent aux risques de l'Acheteur, les risques de perte et de dommages étant transférés à l'Acheteur dès la mise à disposition des Produits. En cas d'avaries et/ou de manquants des Produits livrés par le transporteur, l'Acheteur devra effectuer toutes réserves auprès de ce dernier, et les confirmer au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception motivée dans les trois jours qui suivent la date de réception des Produits. Les dates de livraison mentionnées lors de l'émission du bon de confirmation de commande sont indicatives et leur dépassement ne peut entraîner ni annulation de la commande, ni indemnité, ni annulation des commandes en cours, ni donner lieu à dommages et intérêts. Tout défaut de conformité ou vice apparent des Produits livrés doit être notifié à So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l par lettre RAR dans les cinq (5) jours ouvrés de leur réception. A défaut de respect des délais et conditions susvisées aucune réclamation ne sera admise par So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l et sa responsabilité ne pourra pas être engagée.

Art.3. PRIX – CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix facturés à l'Acheteur sont déterminés sur la base du tarif en vigueur à la date d'acceptation de la commande ou, à défaut, par les cotations qui auront pu être émises par So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l. Ils s'entendent hors taxes et hors frais de port. Pour les Produits Mobilité, les livraisons sont effectuées franco de port. Nos factures sont payables sans escompte par prélèvement ou par virement bancaire. Le non paiement des factures à leurs échéances respectives entraînera l'exigibilité de plein droit de pénalités de retard. En aucun cas les paiements ne peuvent être suspendus ou faire l'objet d'une compensation sans l'accord écrit et préalable de So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l.

Art.4. EXIGENCE DE GARANTIE OU DE REGLEMENT

So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l se réserve le droit d'exiger le versement d'acomptes ou un paiement comptant par virement bancaire, pour toute commande d'un nouvel Acheteur et/ou en cas de dégradation du crédit de l'Acheteur et notamment si une modification dans la capacité de l'Acheteur, dans son activité professionnelle, dans la forme de sa société ou si une location, cession, mise en nantissement ou apport de son fonds de commerce a un effet défavorable sur le crédit de l'Acheteur.

Art.5. RESERVE DE PROPRIETE

Tout produit vendu reste la propriété de So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l. jusqu'à encaissement intégral du prix et des frais accessoires et taxes par So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des Produits par So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l. Jusqu'au complet paiement, l'Acheteur ne pourra en aucune manière utiliser les Produits à titre de garantie.

Art.6. GARANTIES- RECLAMATIONS

Pour tout produit que nous avons reconnu défectueux, nous pourrions, à notre discrétion, remplacer le produit ou créditer l'Acheteur du prix net facturé, toute autre indemnisation étant exclue. Les frais de port au titre de la présente garantie, aller et retour, seront à la charge de So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l. sous réserve d'une autorisation préalable du retour de produit. Toute garantie est exclue si le défaut allégué résulte de l'usure normale du produit, d'un usage incorrect ou non conforme à sa destination, de modifications apportées par l'Acheteur, d'un défaut de surveillance ou d'entretien et, plus généralement, de tout événement échappant à notre contrôle.

Art.7. UTILISATION CONFORME

L'Acheteur s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions techniques relatives à nos Produits contenues dans nos fiches techniques et catalogues ainsi que dans toute autre documentation technique. L'Acheteur s'engage par ailleurs à informer ses propres clients des caractéristiques essentielles des Produits, ainsi que de leurs conditions d'utilisation et d'entretien.

Art.8. CLAUSE RECLUSOIRE

Sauf accord contraire entre l'Acheteur et So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l, le défaut de paiement, même partiel de l'une de nos factures à l'échéance entraînera de plein droit, huit (8) jours après mise en demeure restée sans effet, (i) la résolution de la vente et des contrats en cours si bon semble à So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l. qui pourra demander, par toute voie de droit, la restitution des Produits, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts, (ii) l'exigibilité immédiate et de plein droit de toutes les sommes restant dues et de toutes les factures émises par So Muse Luxembourg Medical Supply S.à.r.l. à destination de l'Acheteur quand bien même celle-ci ne seraient pas arrivées à échéance et quel que soit le mode de règlement prévu (iii) la suspension des commandes en cours et/ou de toute livraison jusqu'au paiement complet de toute les factures restant dues et (iv) l'application à titre de dommages et intérêts d'une indemnité égale à 3 % des sommes restant dues, outre les frais, dépens et intérêts, entraînés par toute procédure amiable ou contentieuse engagée en vue du recouvrement des créances concernées.

Art.9. LOI APPLICABLE – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Sauf convention contraire, les CGV et les contrats de vente de nos Produits seront régis par le droit luxembourgeois. Sera seul compétent, en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou l'exécution de la commande, le Tribunal de commerce de Luxembourg.

Conditions générales